



**Syndicat National Indépendant
des Personnels
Administratifs Techniques et Scientifiques
de la Police Nationale**

Paris, le 10 janvier 2021

Monsieur le Ministre

Par courrier du 24 décembre 2020, vous avez souhaité nous informer des conditions dans lesquelles devrait s'organiser le « Beauvau de la Sécurité ».

J'ai eu l'occasion de vous exprimer lors de nos échanges du 18 décembre dernier l'intention du SNIPAT d'y prendre part activement.

Par la présente, je veux attirer votre attention comme vous m'y avez invité, sur quelques points qui me paraissent importants.

En premier lieu, je me permets de vous réitérer le fait que les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale ont trop longtemps été écartés des réformes de notre « maison ».

Chaque fois que l'on réforme la Police, que l'on veut la faire progresser, s'améliorer, gagner en efficacité, on accompagne les décisions de mesures catégorielles pour les personnels actifs mais jamais pour les 24000 personnels administratifs techniques et scientifiques.

Depuis des années, on « muscle » l'opérationnel et on occulte le soutien.

Pour le SNIPAT, c'est une des raisons qui a amené à la crise interne nécessitant la mise en place du « Beauvau de la Sécurité ».

Vous avez, depuis votre arrivée, tenu des propos qui nous apportent un espoir de voir enfin nos catégories valorisées. Le président de la République nous a ensuite donné raison sur les nécessaires évolutions statutaires nécessaires à la reconnaissance des PATS.

Aussi, et comme je vous l'ai dit de vive voix, si vos mots et ceux du chef de l'Etat sont suivis d'actes concrets, vous trouverez le SNIPAT à vos côtés pour faire les réformes qui doivent être faites pour la Police Nationale.

Pour cela, il est crucial que nous soyons associés à TOUS les groupes de travail du Beauvau de la Sécurité, quels qu'en soient les thèmes.

Ensuite, je vous demande de manière solennelle que vous portiez la volonté politique nécessaire à ce que l'ensemble des PATS de la Police Nationale soient gérés et administrés par la DGPN afin que cette dernière puisse enfin avoir les moyens et le pouvoir de mettre en place les statuts et la reconnaissance dont aucune réforme ne pourra plus faire l'économie.

Le chantier qui va s'ouvrir doit permettre d'intégrer les PATS avec respect dans l'entité « Police Nationale », car l'avenir de l'Institution en dépend sur nombre de sujets.

A défaut, les personnels fuiront la Police, et les conséquences en seront désastreuses.

Pour nous, pour vous, et pour l'ensemble des citoyens.

Il faut une Police Nationale à deux pans, un pan opérationnel comprenant les actifs et la Police Technique et Scientifique, et un pan de soutien à l'opérationnel comprenant les administratifs, les techniques et personnels spécialisés.

Et ces deux pans devront évoluer à l'équilibre, avec un système de « passerelles » dans les deux sens.

Cette nouvelle matrice, défendue par le SNIPAT depuis des années, pourrait faire l'objet d'un groupe de travail spécifique, c'est en tout cas notre souhait.

Cette architecture nous semble en effet de nature à trouver une réponse à nombre de problèmes de fonctionnement interne à la Police (amélioration de l'efficacité des services, attractivité des emplois, augmentation de la présence policière sur le terrain, meilleure gestion de la masse salariale...). Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition pour développer ces concepts.

Je souhaite également vous apporter, sans plus attendre, ma réflexion sur la mise en place des cahiers de doléance au sein des services.

Cette idée peut être très bénéfique, à condition qu'elle soit soumise à un formalisme identique partout, et que chacun puisse s'exprimer librement sans menaces ni pressions.

Par ailleurs, il nous semble que ces cahiers de doléances pourraient prendre une forme numérique avec un accès facilité et il conviendrait que les représentants du personnel soient destinataires en temps réel de leur contenu.

Concernant l'éclairage « international » mentionné dans votre courrier, je suis très attaché à ce qu'il concerne également les PATS en vous rappelant que le travail qui devait être réalisé en la matière depuis des années sur la comparaison avec les Polices Européennes n'a jamais été fait. Nous voulons croire que vous serez le Ministre qui donnera l'impulsion nécessaire pour qu'il se fasse.

Voilà, Monsieur le Ministre, ce que je pouvais vous exprimer brièvement au nom du SNIPAT.

Nous voulons être constructifs, nous voulons que les PATS soient enfin reconnus, et il me semble que le « Beauvau de la Sécurité » est une opportunité.

Nous travaillerons avec vous en ce sens.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire général

Georges KNECHT



Destinataire :

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place BEAUVAU
75008 PARIS